

(REGIME NORMAL)

PLAFOND MENSUEL SECURITE SOCIALE (SS) en €		3 311
PLAFOND ANNUEL SS (PASS)		39 732
TAUX D'ALLOCATIONS FAMILIALES (1) . Sur la totalité du revenu		de 0 à 3,10%
TAUX C.S.G. C.R.D.S.		
. C.S.G. (2,4% non déd. - 6,8% déd.) sur la totalité du revenu (augmenté des cotisations sociales obligatoires)		9,20%
. C.R.D.S. (non déd.) sur la totalité du revenu (augmenté des cotisations sociales obligatoires)		0,50%
TAUX D'ASSURANCE MALADIE MATERNITE		
maladie maternité		
. Revenu < 15 893 (40% du PASS) (2)		de 0 à 3,16%
. Revenu compris entre 15 893 € (40% du PASS) et 43 705 € (110% du PASS) (3)		de 3,16% à 6,35%
. Revenu > 43 705 € (110% du PASS)		6,35%
indemnités journalières:		
. Dans la limite de 5 fois le PASS	198 660	0,85%
TAUX D'ASSURANCE VIEILLESSE DE BASE		
. Cotisation minimale sur base de 11,50 % du PASS	4 569	811
. Dans la limite du PASS	39 732	17,75%
.+ sur revenu au-delà de 39 732 €		0,60%
TAUX REGIME RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE		
commerçants		
. Dans la limite d' un plafond spécifique	37 846	7,00%
. Entre le plafond spécifique et 4 PASS	158 888	8,00%
artisans		
. Dans la limite d' un plafond spécifique	37 846	7,00%
. Entre le plafond spécifique et 4 PASS	158 888	8,00%
TAUX REGIME INVALIDITE DECES		
commerçants		
. Cotisation minimale sur la base de 11.50 % du PASS	4569	59
. Dans la limite d'1 PASS	39 732	1,30%
artisans		
. Cotisation minimale sur la base de 11,50 % du PASS	4569	59
. Dans la limite d'1 PASS	39 732	1,30%
COTISATION FORMATION PROFESSIONNELLE		
. Cotisation forfaitaire sur base d' 1 PASS - commerçants		0,25%
. Cotisation forfaitaire sur base d' 1 PASS - artisans		0,17%
+ Si inscrit au répertoire des métiers		0,12%
. Si conjoint collaborateur		0,34%

(1) Revenu inférieur ou égal à 110 % du Pass (43 705 €) : 0 %,
Revenu supérieur à 140 % du Pass (55 625 €): 3,10 %,
Revenu compris entre 110 % et 140% du PASS, taux à appliquer: (3,10% /0,3 PASS) X (R- 1,1 PASS)

(2) le taux à appliquer est: [(7,20% - 2,20%) / 1,1 PASS] * R] + [(2,2% - 0,85%) / 0,4 PASS] * R] + 0,85%

(3) le taux à appliquer est: [(7,20% - 2,20%) / 1,1 PASS] * R] + 2,20%

R: revenu d'activité